



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

A 4

Question écrite n° 111969

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le fait qu'une réponse ministérielle publiée au Journal officiel de l'Assemblée nationale du 11 mars 2002 évoquait les mesures à prendre pour réduire les dangers de la circulation à hauteur du croisement des autoroutes A 4 et A 31. Il était notamment précisé que l'échangeur dit « de la croix de Hauconcourt » serait réaménagé. Certes, les bretelles de liaison ont été reconfigurées, cependant elle lui demande si eu égard à l'importance du trafic, une opération d'ensemble ne serait pas indispensable et, le cas échéant, elle souhaiterait en connaître la programmation. Par ailleurs, l'échangeur d'Argancy et la croix de Hauconcourt sont seulement séparés par environ un kilomètre et, jusque récemment, cette section était éclairée. Or, depuis quelques mois, l'éclairage n'y est plus assuré. À juste titre, de nombreux usagers déplorent une telle carence, qui est source d'insécurité. Elle lui demande quelle est la raison de cette situation.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111969

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 2006, page 12663